



CEREMONIE DE LANCEMENT

**OFFRE PUBLIQUE DE VENTE DE 30,4 à 40% DES ACTIONS
DETENUES PAR L'ETAT DU BENIN DANS LE CAPITAL DE LA
BANQUE INTERNATIONALE POUR
L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE (BIIC)
SUIVIE D'UNE INTRODUCTION EN BOURSE**

Préparé par EDC Investment Corporation (EIC)
Décembre 2024



EDC INVESTMENT CORPORATION (EIC) *Ecobank*
Membre du Groupe Ecobank La Banque Panafricaine



REPUBLIQUE DU BENIN

1

Termes de l'Offre

2

Modification de l'actionnariat

3

Conditions de souscription

4

Chronogramme indicative de l'Opération

1. Termes clés de l'offre

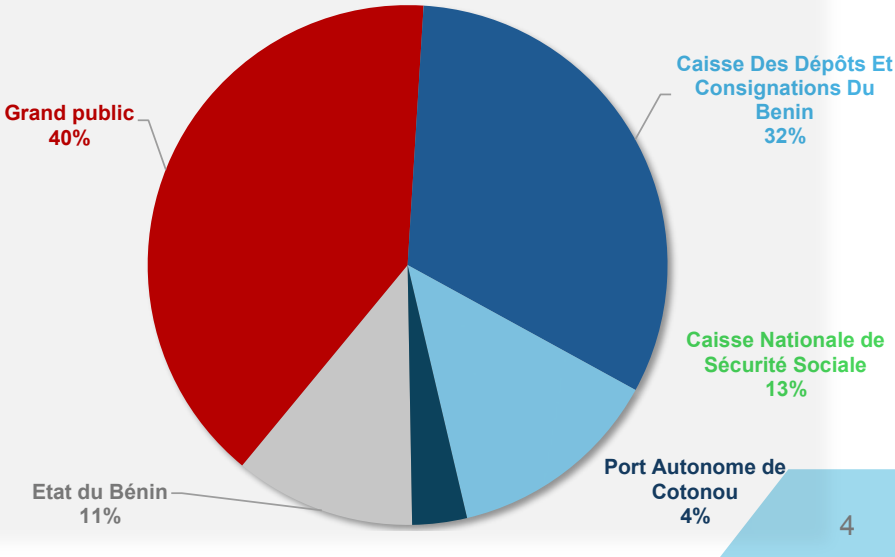
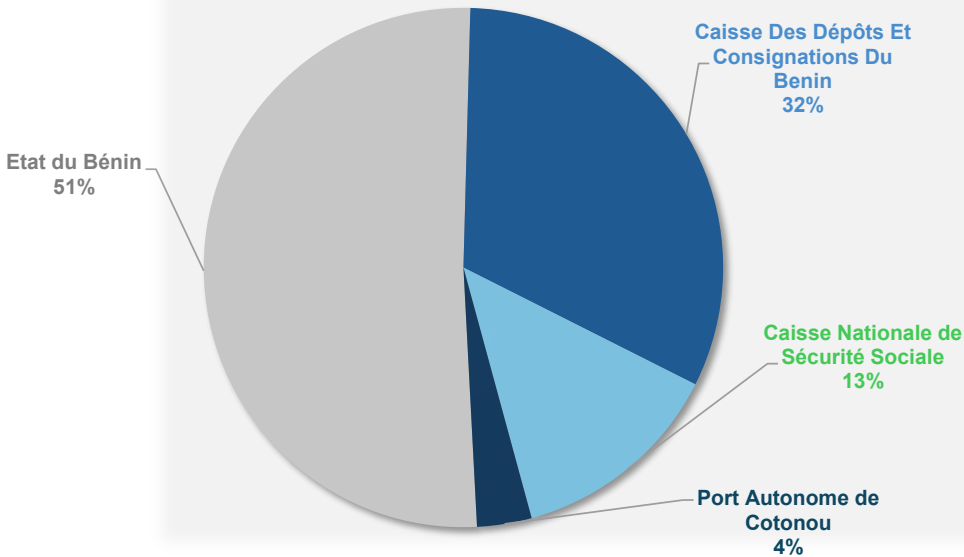
Emetteur	Banque Internationale pour l'Industrie et le Commerce
Capital Social	82 514 000 000 FCFA
Nombre d'actions total	57 759 800
Nombre d'actions à céder	17 558 979 à 23 103 920 (30,4% à 40% du capital)
Valeur nominale	1 429 FCFA
Montant nominal de l'Offre	Entre 25 091 780 991 et 33 015 501 680 FCFA
Prix de cession	5 250 FCFA
Montant indicatif de l'Offre	Entre 92 184 639 750 et 121 295 580 000 FCFA
Personnes concernées	Toutes personnes physiques ou morales appartenant à l'une des catégories ci-dessous : • Catégorie 1 : Personnes physiques de nationalité Béninoise résidant au Bénin ou à l'extérieur. • Catégorie 2 : Personnes morales de droit Béninois. • Catégorie 3 : Personnes physiques et morales non Béninoise.

Forme des actions	Actions nominatives et dématérialisées. Les actions seront inscrites en compte titres auprès des SGI, banques teneurs de compte ou conservateur agréés sur le marché financier régional
Nature des actions	Actions ordinaires
Date de jouissance	Jouissance courante. Les souscripteurs à la présente OPV bénéficieront des dividendes qui seront versés au titre de l'exercice 2024.
Négociabilité des actions	Les actions à céder dans le cadre de la présente OPV sont librement négociables.
ISIN	BJ0000002457
Période de souscription	Du 13/01/2025 au 28/02/2025 (avec possibilité de clôture anticipée)
Arrangeur et Chef de file	EDC Investment Corporation (EIC)
Co-chef de file	Africa Bourse, Africaine de Gestion et d'Intermédiation (AGI), BIIC Finance And Securities (BFS), SGI Benin, United Capital for Africa (UCA)
Syndicat de placement	Toutes les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation agréées sur le marché financier régional de l'UEMOA.

2. Modification de l'actionnariat à titre indicatif

A l'issue de cette Opération et en cas de souscription totale des actions proposées à la vente par l'Etat du Bénin, l'actionnariat de la BIIC serait modifié à titre indicatif comme suit :

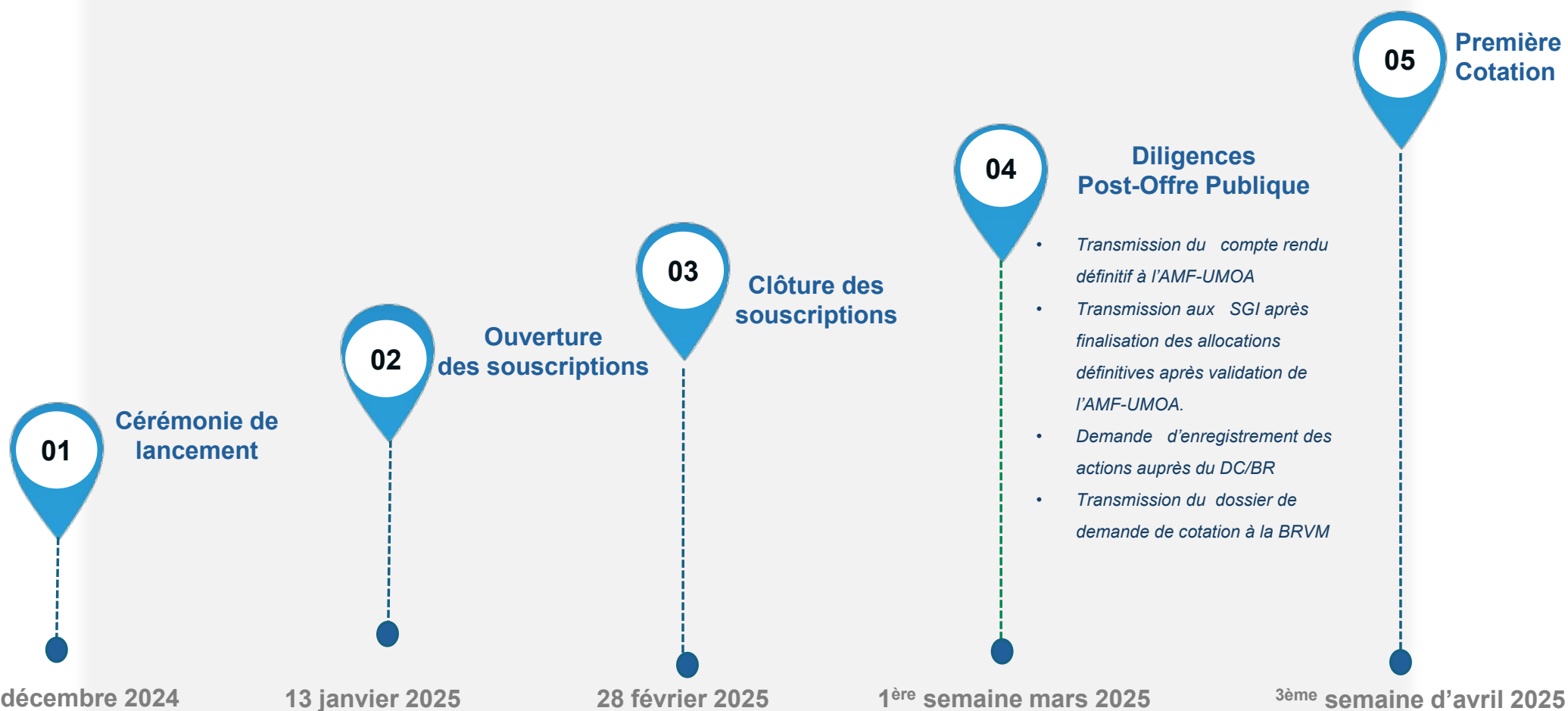
Actionnariat	Avant l'opération			Après l'opération (30,4%)		Après l'opération (40%)	
	Nombre d'actions avant fractionnement	Nombre d'actions après fractionnement	%	Nombre d'actions	%	Nombre d'actions	%
Etat du Bénin	4 230 000	29 610 000	51,26%	12 051 021	20,86%	6 506 080	11,26%
Caisse Nationale de Sécurité Sociale	1 100 952	7 706 664	13,34%	7 706 664	13,34%	7 706 664	13,34%
Caisse Des Dépôts Et Consignations Du Benin	2 640 448	18 483 136	32,00%	18 483 136	32,00%	18 483 136	32,00%
Port Autonome de Cotonou	280 000	1 960 000	3,40%	1 960 000	3,40%	1 960 000	3,40%
Grand public	0	0	0,00%	17 558 979	30,40%	23 103 920	40,00%
Total	8 251 400	57 759 800	100%	57 759 800	100,00%	57 759 800	100,00%



3. Les conditions de souscriptions

Comment souscrire ?	• Ouvrir un compte-titres auprès d'un membre du syndicat de placement • Renseigner le bulletin de souscription mis à la disposition du syndicat de placement • Couvrir sa souscription. Les souscriptions doivent être couvertes à 100% par un dépôt effectif sur le compte-titres du souscripteur.
Où souscrire ?	▪ Auprès de l'ensemble des SGI agréées sur le marché financier régional de l'UEMOA. ▪ Pour le Bénin, souscription auprès du réseau ECOBANK, réseau BIIC, et au guichet des cinq (05) SGI, co-chefs de file : 
Règles d'allocations	• En cas de souscription partielle ou totale (30,4% à 40%) : l'ensemble des souscriptions sont retenues à 100% • En cas de sursouscription (>40%) : une règle d'allocation est prévue pour ramener l'ensemble des souscriptions à 40% • Les souscriptions multiples sont autorisées.

4. Chronogramme indicatif de l'opération



Possibilité de clôture anticipée

MERCI POUR VOTRE ATTENTION